



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 11 décembre 2020

- Commission permanente -

La Région Occitanie vote 5,8 M€ d'aides en faveur du développement des énergies renouvelables

Les élus régionaux réunis en commission permanente ce vendredi 11 décembre ont voté, sur proposition de la présidente de la Région, Carole Delga, une aide de plus de 5,8 M€ en faveur du développement des énergies renouvelables.

Au total, 40 projets reçoivent ainsi le soutien de la Région avec la réalisation d'études de faisabilité, l'installation de 9 chaufferies bois, d'un réseau de chaleur et de pompes à chaleur, de capteurs solaires thermiques mais aussi la réalisation de 10 installations photovoltaïques et d'un projet de valorisation de chaleur de récupération.

Concrètement, la Région accompagne ainsi l'usine Andros à Biars-sur-Cère (46) dans ses deux projets de valorisation du biogaz à partir des boues de station d'épuration et la valorisation de chaleur de récupération pour alimenter ses process de production. A Montpellier (34), c'est le projet Montpellier Horizon Hydrogène qui sera soutenu pour la réalisation d'une installation de production et de distribution d'hydrogène renouvelable.

Dans les autres départements, la Région Occitanie soutient notamment :

- L'installation d'une chaufferie bois pour un centre de traitement et d'hébergement pour adultes autistes dans l'Ariège (09) pour 71 000 €
- L'installation d'une chaufferie bois pour le gymnase de la commune de Lunac (12) pour 50 000 €
- La réalisation d'une installation photovoltaïque en autoconsommation au camping de Sommières (30) pour 93 000 €
- L'installation d'un système de chauffage par pompe à chaleur sur sondes géothermiques à Blagnac (31) dans le cadre de la restructuration du groupe scolaire "Aérogare" pour 59 000 €
- La réalisation d'une plateforme de stockage bois énergie sur la commune de Saramon (32) pour 298 000 €
- L'installation d'une chaufferie bois pour une maison d'accueil spécialisée pour l'association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux (48) pour 110 000 €
- La réalisation d'une installation photovoltaïque en autoconsommation pour le centre de natation Arlette Franco à Canet-en-Roussillon (66) pour 110 000 €

La Région Occitanie affiche depuis plusieurs années une ambition claire : devenir la 1^{ère} Région à énergie positive d'Europe à l'horizon 2050. A travers sa feuille de route Occitanie 2040, et l'adoption en novembre dernier de son pacte vert régional, elle porte un nouveau modèle de développement pour amener des réponses fortes à l'urgence climatique et un rééquilibrage régional pour renforcer l'égalité des territoires. Pour cela, elle vise la réduction de ses besoins d'énergie au maximum, via la sobriété et l'efficacité énergétique notamment, tout en cherchant à les couvrir par des énergies renouvelables produites localement.

Le défi est de taille mais la région possède d'importants atouts : la 3^e forêt de France avec 2,6 millions d'hectares, un ensoleillement exceptionnel avec 2 500 heures de soleil par an, des ressources hydrauliques dans les Pyrénées et le Massif Central, la mer et des vents qui constituent un véritable dynamiseur pour la production d'énergies renouvelables.

■ **Contact presse :**

Service Presse : service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 Montpellier : 04 67 22 81 31